



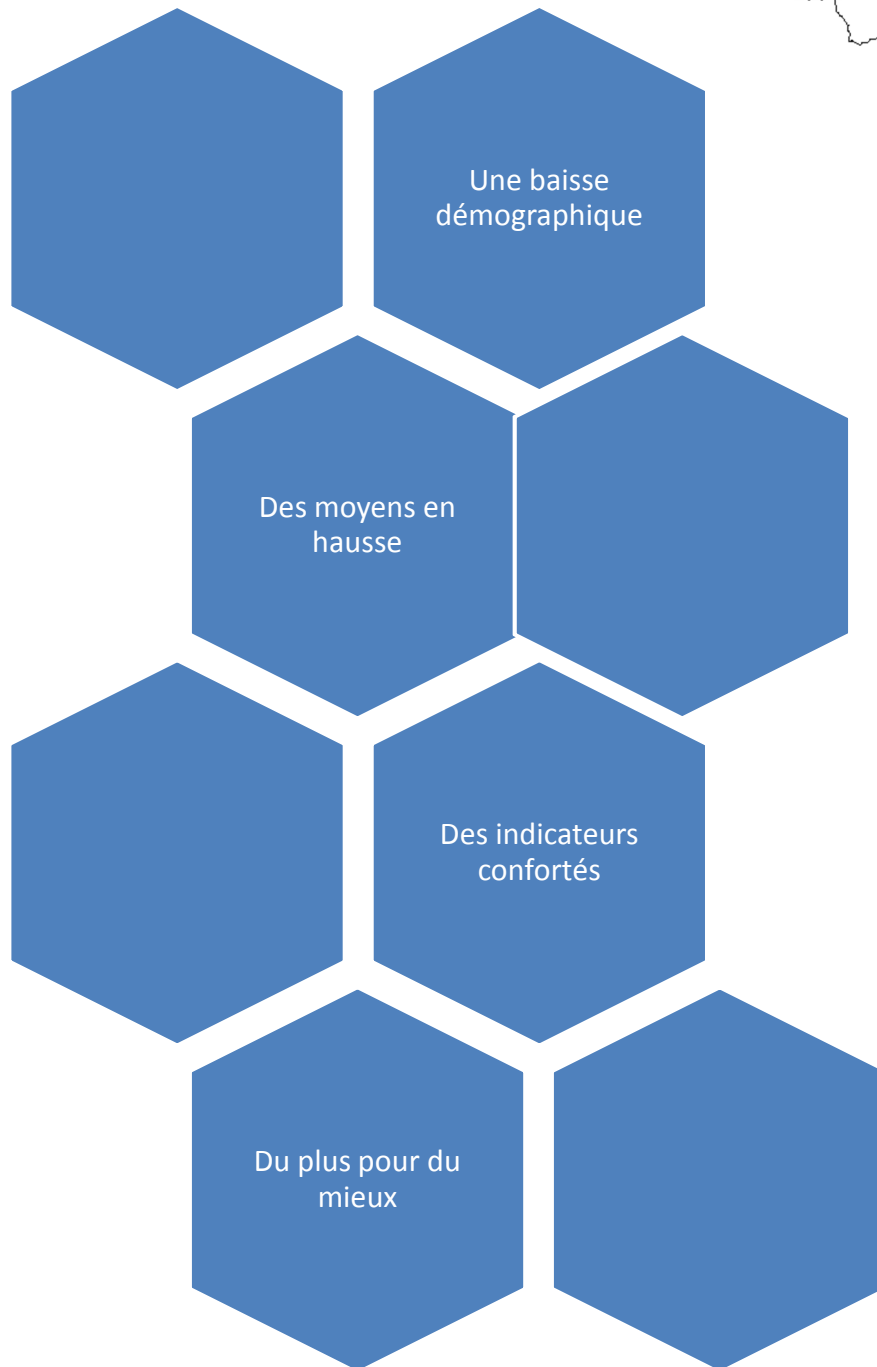
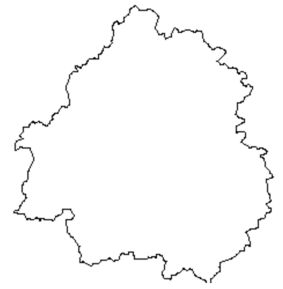
Rentrée scolaire 2017

**Des moyens inédits au service des
élèves**

Dossier de presse – 17 février 2017

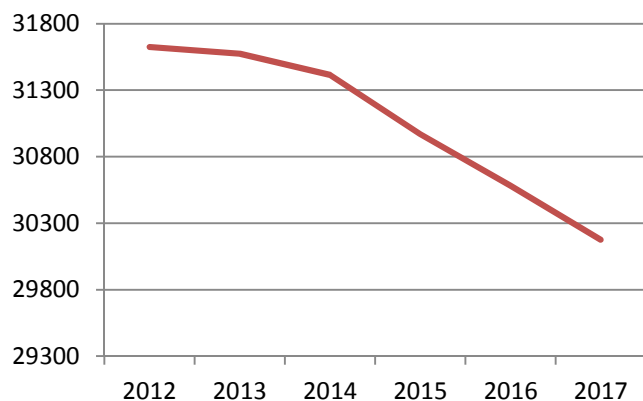


L'école en Dordogne à la rentrée 2017

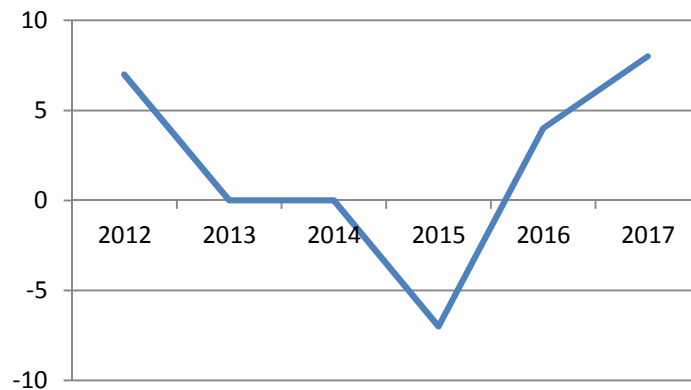


Chiffres-clés

Effectifs et moyens



Evolution du nombre d'élèves

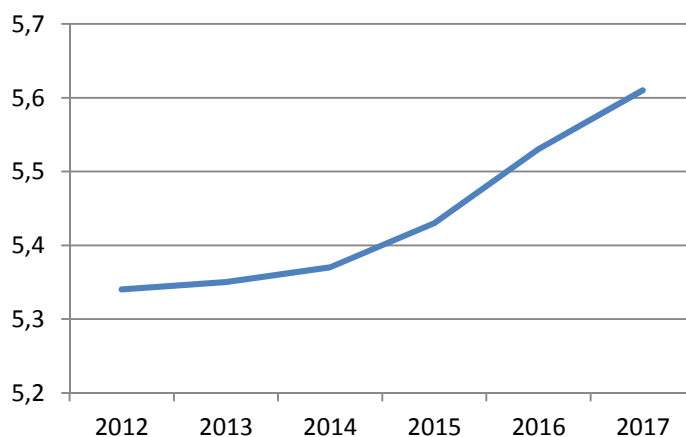


Evolution du nombre de postes

	Mesures « d'urgence » rentrée 2012	Rentrée 2013	Rentrée 2014	Rentrée 2015	Rentrée 2016	Rentrée 2017
Evolution Postes	+7	0	0	-7	+4	+8
Evolution Elèves	-449	-50	-158	-447	-376	-408*

* prévisions

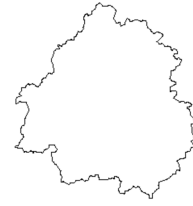
Un taux d'encadrement conforté



Rentrée 2012	Rentrée 2013	Rentrée 2014	Rentrée 2015	Rentrée 2016	Rentrée 2017
5.34	5.35	5.37	5.43	5.53	5.61*

* prévisions

Du plus pour du mieux



La loi de finances pour 2017 traduit la **poursuite des engagements** du Président de la République pour le quinquennat, avec la création de 4 311 emplois d'enseignants pour le 1er degré.

UN EFFORT SANS PRECEDENT POUR LA REUSSITE DE TOUS LES ELEVES

A la suite de la répartition entre les différentes académies par la Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche des moyens votés par le Parlement, **214 postes supplémentaires** ont été alloués à l'**académie de Bordeaux**. Depuis les mesures d'urgence prises en 2012, ce sont 846 postes qui ont été créés dans l'académie.

Ces emplois ont été répartis équitablement dans les départements selon des priorités académiques qui déclinent les priorités nationales et visent à prendre en compte :

- l'accompagnement de l'évolution de la démographie scolaire dans les départements,
- le développement des dispositifs d'accompagnement des élèves les plus en difficulté mis en œuvre dans le cadre de la loi de refondation de l'Ecole : « Plus de maîtres que de classes » ou scolarisation des enfants de moins de 3 ans,
- le rééquilibrage entre départements sur la base du constat des taux d'encadrement, des critères territoriaux et sociaux afin de prendre en compte les disparités d'ordre social, économique ou démographique qui peuvent exister entre les territoires.
- les besoins de remplacement,
- l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers,
- l'accompagnement pédagogique et la formation continue.

UNE DOTATION POSITIVE DE POSTES POUR LA DORDOGNE

Pour la 2^{ème} année consécutive, l'évolution des postes sera positive pour le département avec **+8 postes**.

DES PRIORITES POUR LES ELEVES DE LA DORDOGNE

Nouvelles prises en charge
des besoins des élèves

- 7 nouveaux dispositifs "Plus de maîtres que de classe"
- 5 supports spécifiques pour la scolarisation des moins de 3 ans
- 2 nouveaux supports pour les RASED

Accompagnement de la
réflexion sur
l'aménagement du
territoire scolaire

- 39 projets de réorganisation validés depuis 2016
- 13 nouveaux projets à la rentrée 2017

Renforcement du potentiel
de remplacement

- 8 nouveaux supports pour :
 - conforter le remplacement des enseignants absents
 - développer la formation continue des enseignants

LES DECISIONS POUR LA RENTREE 2017

Sur la base des éléments qui précèdent, les modifications suivantes interviendront :

Création d'emplois

⇒ Remplacement :

- création de 8 supports
- modification d'implantation de 4 supports

⇒ **Plus de maîtres que de classes** : 7 nouveaux supports :

- VELINES primaire
- RPI 613 AUGIGNAC primaire (intervention sur RPI 611 ABJAT SUR BANDIAT élémentaire)
- RPI 615 BUSSIERE BADIL primaire (intervention sur JAVERLHAC LA CHAPELLE ST ROBERT primaire)
- LA DOUZE primaire
- VERGT élémentaire
- LA ROCHE CHALAIS élémentaire
- LE LARDIN ST LAZARE élémentaire (intervention sur MONTIGNAC élémentaire)

⇒ **Moyens à titre définitif** (moyen provisoire existant les années précédentes) :

- PIEGUT PLUVIERS primaire

⇒ **Moyens provisoires reconduits à titre provisoire** :

- RPI 308 ST PAUL LIZONNE élémentaire
- RPI 513 SOURZAC primaire
- RPI 704 STE NATHALENE primaire
- BASSILLAC ET AUBEROCHE Bassillac élémentaire
- BERGERAC Jean Moulin élémentaire
- BERGERAC Les Vaures élémentaire
- BERGERAC Gambetta maternelle
- BOULAZAC ISLE MANOIRE Joliot Curie primaire
- FAUX primaire
- MARCILLAC ST QUENTIN primaire
- NONTRON Gambetta élémentaire
- ST CYPRIEN maternelle
- VILLETUREIX primaire

⇒ **Ouvertures à titre provisoire**:

- CHATEAU L'EVEQUE primaire (blocage à l'ouverture)
- LA ROCHE CHALAIS élémentaire

⇒ **Postes spécifiques ASH** (médicaux ...) :

- création d'un support (0.50) à l'hôpital de jour de MONTPON MENESTEROL
- création d'un support (0.50) à l'hôpital de jour de MUSSIDAN
- création d'un support d'enseignement à l'IME Rosette de BERGERAC
- création d'une ULIS-Ecole à BERGERAC primaire René Desmaison
- transformation d'un support d'enseignement classe spécialisée au Centre Ailhaud Castelet BOULAZAC

⇒ **RASED** :

- 1 poste E à LA FORCE primaire
- 1 poste G à ST ASTIER élémentaire Mounet Sully

⇒ **Dispositif « Scolarisation des enfants de moins de trois ans » (transformation de supports en école maternelle) :**

- BERGERAC Gambetta
- BERGERAC Edmond Rostand
- COULOUNIEIX CHAMIERES Eugène le Roy
- LA ROCHE CHALAIS
- MONTPON MENESTEROL

⇒ **Occitan** :

- création d'un support occitan (0.50) à NONTRON maternelle
- création d'un support occitan (0.50) à RIBERAC élémentaire
- transfert du support (0.50) de RIBERAC maternelle à RIBERAC élémentaire
- transformation d'un support d'adjoint à BRANTOME maternelle en 1 support occitan

Retraits d'emplois

⇒ Circonscription de Bergerac Est

- RPC 425 MAURENS primaire
- RPI 401 BIRON / VERGT DE BIRON
- RPI 405 MOLIERES / MONTFERRAND DU PERIGORD / ST AVIT SENIEUR
- RPI 419 CAMPSEGRET / QUEYSSAC

⇒ Circonscription de Bergerac Ouest

- PORT STE FOY ET PONCHAPT élémentaire
- ST ANTOINE DE BREUILH primaire

⇒ Circonscription de Nontron – Nord Dordogne

- RPI 618 NEGRONDES / SORGES ET LIGUEUX EN PERIGORD, LIGUEUX
- RPI 624 BADEFOLS D'ANS / HAUTEFORT
- THIVIERS élémentaire

⇒ Circonscription de Périgueux Sud

- RPI 201 BASSILLAC ET AUBEROCHE, BLIS ET BORN, LE CHANGE / CUBJAC AUVEZERE – VAL D'ANS
- RPI 210 CENDRIEUX / LACROPTÉ

⇒ Circonscription de Saint Astier – Ouest Dordogne

- RPI 310 MONTAGRIER / TOCANE ST APRE

⇒ Circonscription de Sarlat - Est Dordogne

- RPC 423 ST POMPONT primaire
- RPI 721 CENAC ET ST JULIEN / DOMME
- CONDAT SUR VEZERE primaire

Pour plus d'informations :
<http://web.ac-bordeaux.fr/dsden24/>

Contact presse :
Direction des services départementaux de l'Education nationale de la Dordogne
20, rue Alfred de Musset
CS 10013
24 054 Périgueux cedex

05.53.02.84.51
